

ASSOCIATION POUR
LA RECHERCHE ET LA SAUVEGARDE DE LA VÉRITÉ HISTORIQUE
 SUR LA RÉSISTANCE EN CREUSE

BULLETIN N° 17

NOVEMBRE 1999

SOMMAIRE

Nos peines	1
Histoire : nouveau groupe de travail	2
La Creuse de 39-40. Notre enquête	2
Nouvelle enquête	5
Centre d'étude de la Résistance en R. 5	6
Les rencontres d'Eymoutiers	6
Serge Klarsfeld à Guéret	6
Le Theil, un lieu de mémoire bien peu connu	7
Histoire. Mémoire. Légende	7
L'administration militaire allemande en France	8
Concours de la Résistance 2 000	10
L'univers concentrationnaire nazi	10
- Le tragique bilan	10
- Auschwitz. Henri Wolf témoigne	11
Vivre avec son temps	12

NOS PEINES

Guy GROSLERON, général de corps d'armée en retraite, a été inhumé le 10 septembre à Crocq. Officier d'active il avait, fait assez rare qui mérite d'être souligné, rejoint la Résistance sous le pseudonyme de capitaine Gélén, au sein des Bataillons Jack, dans le sud-est de la Creuse. Après la libération, il avait poursuivi une brillante carrière militaire.

Le général Grosleron était, depuis l'origine, adhérent à notre association à laquelle il avait apporté une contribution précieuse. Après sa retraite, il avait été président du Souvenir Français pour la Creuse. Il est décédé dans les Landes où il s'était retiré pour raisons de santé.

Nous renouvelons à sa famille l'assurance de notre bien vive sympathie.

Jean BERNHEIM nous a quittés le 15 septembre. Une douloureuse maladie qu'il avait affrontée avec beaucoup de courage lui avait valu plusieurs mois d'hôpital mais, après une longue convalescence, il avait retrouvé tout son dynamisme et repris ses contacts réguliers avec l'association. Il avait fait don de son corps à la science.

Le 11 novembre 1940, alors lycéen, Jean Bernheim, avait participé à la manifestation contre l'occupant, à

l'Étoile et sur les Champs Élysées. Issu d'une vieille famille juive française de l'Est, il avait dû quitter la région parisienne pour poursuivre ses études en zone non-occupée, d'abord à Marseille puis à Clermont-Ferrand, avant de se réfugier en Creuse dans le secteur de Bonnat où il était entré en Résistance aux côtés de Chareille. Un de ses frères, lui aussi résistant avait été déporté à Buchenwald. La paix revenue, il avait épousé la fille du général Lazare, fondateur en Auvergne du groupe de Résistance « Les Ardents ».

Jean Bernheim était, à Paris, le représentant de notre association auprès des organisations juives. Il avait participé à l'organisation des retrouvailles des enfants juifs hébergés et protégés en Creuse.

Nous renouvelons à Mme Bernheim et à toute sa famille l'assurance de notre bien vive sympathie.

Jacques PAULY s'est éteint le 23 octobre. Bien que souffrant depuis plusieurs années de leucémie, il était toujours présent à nos réunions. Discret, voire effacé, cet humaniste était fidèle à ses amitiés et à l'idéal de la Résistance.

Jacques Pauly était le fils de celui que nous appelions familièrement « Popo » ou « l'intendant », fonction qu'il exerçait au sein de l'état-major. Jacques avait suivi son père dans la Résistance puis dans le maquis. Il avait fait ensuite toute sa carrière, en qualité d'ingénieur, à la Socotec.

Il a été inhumé à Felletin en présence de nombreux amis. L'association était représentée par son président, par Gérard venu spécialement d'Antibes, par Mme Cerclier, Mme Fossey, Germain, Marchand, etc..

A son épouse, à ses enfants et petits-enfants, nous renouvelons l'assurance de notre bien sincère sympathie.

Jules FOURRIER est décédé accidentellement à son domicile de Cazals, dans le Tarn et Garonne où il a été inhumé le 2 août dernier. Il n'appartenait pas à notre association mais il avait apporté une intéressante contribution au Comité d'histoire initial.

Jules Fourier, qui était en 1939 député de Paris, fut un des 12 parlementaires communistes qui quittèrent le parti après la signature du pacte germano-soviétique.

Replié à Aubusson, il entra très vite en Résistance et fut un des tout premiers adhérents creusois au mouvement Libération, en 1941. Il appartient ensuite à l'Armée secrète du secteur, sous l'autorité de Joseph Mérignat. Victime de la première rafle opérée à Aubusson, le 9 janvier 1944, il fut déporté à Mauthausen.

Dans une petite brochure, publiée après son retour de déportation, il avait raconté les débuts de la Résistance aubussonnaise et les horreurs des camps. Hommage lui a été rendu le 10 septembre au Mémorial de la Résistance de Toulouse.

Toutes nos condoléances à sa famille.

HISTOIRE : NOUVEAU GROUPE DE TRAVAIL

Le décès de Jean Michaud a profondément affecté le déroulement des travaux en cours. Les actifs du groupe de travail initial sont désormais bien peu nombreux, après les décès successifs de Daniel (Picaud), Antoine Caron, Georges Dallier, Mme Mérignat, Me Nougues, le colonel Kirsch, Michaud, sans oublier Bourdet qui avait, bien avant la création du Comité d'Histoire, commencé des recherches. René Larnaud, handicapé par l'âge (plus de 90 ans) et les problèmes de santé qui en découlent, n'a plus qu'une activité très réduite. Mme Michaud, assidue auprès de son mari, suit nos activités mais ne peut désormais assurer qu'un concours limité. Fort heureusement, l'apport de « sang neuf » doit permettre de conduire à son terme l'oeuvre entreprise. La décision prise en 1991 d'associer des chercheurs plus jeunes, notamment des professeurs d'histoire, se révèle aujourd'hui pleinement justifiée.

Rappelons qu'initialement le travail collectif devait avoir un rédacteur unique : Michaud. Les difficultés rencontrées et les retards pris suite aux décès évoqués avaient conduit à envisager deux ouvrages :

- *Les dossiers de la Résistance en Creuse. Vérités et légendes*, ouvrage collectif associant des textes de Michaud, Mme Cerclier, Avizou, Castille, etc., dont la publication prévue en 1998 avait été reportée en 1999.

- *La Creuse de 1940 à 1944*, inclus la Résistance, fondé sur le travail collectif mais entièrement rédigé par Michaud, dont la parution devait suivre avec un décalage d'un ou deux ans.

La situation nouvelle créée par le décès de Michaud exclut le second ouvrage et conduit à une version étoffée du premier dont le titre devrait devenir : *La Creuse de 1940 à 1944. Les dossiers de la Résistance. Vérités et légendes*. Parution courant 2000, rédaction collective. Volume important : 700 à 800 pages, avec de nombreuses illustrations (pour partie en couleurs) et une abondante cartographie. De nombreux textes sont rédigés ou en cours de rédaction mais il importe de leur donner une nouvelle cohérence, en fonction des

nouveaux impératifs. C'est l'objectif du groupe de travail qui s'est réuni le 15 septembre autour de Mme Cerclier et de Castille, avec la participation de, Monique Michaud (nièce de Jean), Guy Avizou et Maurice Deschâtres. Les missions respectives ont été précisées tant en matière de recherches complémentaires, de rédaction, de cartographie, que de lecture et de mise au point collective des textes.

LA CREUSE DE 39-40 : NOTRE ENQUÊTE

Les résultats du mini-sondage entrepris en début d'année permettent d'éclairer un certain nombre de points sur lesquels nous nous étions interrogés. Ils ont été brièvement évoqués lors de l'assemblée générale, puis le 25 août.

Rappelons que cette recherche était née d'une discussion concernant l'origine du pain consommé au foyer et la nature des chaussures portées par les élèves d'alors. Elle a été étendue aux conditions générales de vie avant et pendant la guerre.

Méthodologie

Mini-questionnaire simple, adressé aux adhérents de l'association C.V.R. de la Creuse, soit une centaine. En langage professionnel, sondage par voie postale. Questions en très grande majorité « fermées », c'est à dire appelant un choix entre plusieurs réponses. 41 questionnaires en retour dont 39 exploitables en tout ou partie. Quelques-uns n'ont pas été entièrement remplis mais d'autres ont par contre apporté d'intéressantes précisions complémentaires. Exploitation classique manuelle (tri à plat). L'enquête n'ayant que des objectifs limités, il n'a pas été jugé utile de faire appel à un logiciel spécialisé. Analyse de type professionnel.

Échantillon - Observations

Ce mini-sondage portait sur des critères généraux (mode de vie) mais il a été effectué uniquement auprès de résistants. Il n'est donc pas parfaitement représentatif de la population creusoise, mais le critère « profession » (souvent familiale car les sondés, nés pour la plupart après la première mondiale, n'étaient pas encore tous entrés dans la vie active) recoupe assez bien les données statistiques. Quantitativement, 40 questionnaires, pour un département comptant 200 000 habitants (environ), correspondent, pour une population française alors de 40 millions (environ), à un échantillon national de l'ordre de 8 000, ce qui est plus que suffisant. Il faut savoir que le plupart des échantillons aujourd'hui utilisés pour les sondages nationaux se situent autour de 1 000.

Les statistiques (recensement de 1936 et mise à jour de 1938) font apparaître une population creusoise alors à plus de 80 % rurale (agriculteurs et professions connexes, artisans notamment, travaillant pour le milieu

agricole). L'échantillon comporte 68 % d'agriculteurs et 13 % d'artisans ou assimilés, soit 81 % de ruraux. Il ne compte pas d'ouvriers (ils n'étaient alors qu'environ 5 000 en Creuse mais un « employé » (dans une fonction correspondant semble-t-il à la catégorie que l'on nommait récemment encore « cadres moyens », devenue pour l'INSEE « professions intermédiaires » et 4 fonctionnaires, tous instituteurs ruraux. Cette dernière catégorie se trouve donc sur-représentée (la Creuse comptait alors un millier d'enseignants). L'échantillon peut toutefois être considéré comme relativement correct (représentatif de la tranche d'âge qui a fourni l'essentiel des effectifs maquis) et il n'a été procédé à aucun redressement.

Géographiquement, tous les cantons ne sont pas représentés dans l'échantillon lequel traduit manifestement l'implantation des C.V.R., donc les zones de maquis. Sur-représentation de la partie centrale autour de Guéret, chef-lieu et principale ville, des cantons de Bourgneuf et Pontarion, centres de résistance.

La scolarité avant guerre

La mixité est encore minoritaire :

60 % des élèves fréquentent une école primaire à classes séparées : garçons-filles.

40 % des élèves fréquentent une école à classes mixtes, garçons et filles mélangés.

Le nombre des classes mixtes est apparemment influencé par une quantité relativement importante d'écoles de hameaux, à classe unique. La Creuse est déjà en voie de dépopulation rapide : 278 000 habitants en 1901, 202 000 en 1936.

Celles et ceux qui ont poursuivi leur scolarité après le certificat d'études sont souvent encore élèves ou étudiants en 39, dans des établissements pour la plupart à classes séparées : Cours complémentaires, Écoles primaires supérieures, Lycées, etc.. A l'École Normale les résidences sont séparées mais les cours en partie mixtes.

La distance parcourue (à pieds) pour aller à l'école primaire est souvent importante :

47 % des élèves font moins de 1 km
21 % 2 km (environ)
24 % 3 km (environ)
9 % 5 km ou plus.

Dès l'âge de 5-6 ans. L'école est au bourg, siège de la mairie et en général le village le plus peuplé, ce qui explique le fort taux de faible distance à parcourir. Un tiers des enfants ont environ une heure de marche, matin et soir, par tous les temps.

Avec quelles chaussures ?

Elles peuvent varier selon la saison (sandales l'été) mais, en général :

5 % des élèves portent des sabots tout bois
27 % des sabots « demi-garnis »
59 % des galoches (tiges cuir sur semelle bois)
14 % des souliers « montants » (tige et semelle cuir)
5 % des chaussures diverses, sabots, souliers, sandales

Avec quels vêtements

47 % portent des blouses noires, boutonnées dans le dos
25 % des blouses grises

Les autres, selon les usages du secteur, des vestes noires boutonnées ou des vestes plus classiques. Le statut social de la famille n'a semble-t-il qu'une incidence limitée mais les plus aisés sont apparemment un peu plus élégamment vêtus, surtout en ville. Un tel accoutrement est aujourd'hui bien difficile à imaginer. Les quelques filles de l'échantillon ont, semble-t-il, des blouses un peu plus coquettes.

69 % portent des chaussettes tricotées
22 % des chaussettes classiques
17 % des « chaussettes longues ».

Cette dernière appellation nécessite, pour les jeunes, une définition. Il s'agissait de bas montant au-dessus du genou, comme ceux des filles (et des femmes) avant l'invention du collant. Elles étaient en général en laine, souvent tricotées par les grands-mères, et avaient mission de protéger les genoux car les enfants portaient des culottes courtes.

Il faut se rappeler que le tricot était une occupation très courante chez les femmes, l'hiver à la veillée et lorsqu'elles avaient un moment de libre, ce qui était rare à la campagne. C'était aussi un art lorsqu'il s'appliquait aux pulls et autres gilets. Un art que les filles apprenaient alors à l'école primaire, avec la couture et la broderie. Autres temps ! Pas si lointain. En ville il était courant, jusqu'aux années soixante au moins, que les femmes travaillent à leur tricot dans le métro ou l'autobus et lors des pauses au bureau ou à l'atelier.

Le déjeuner des écoliers d'alors est tout aussi inconcevable aujourd'hui, au temps du self.

19 % déjeunaient à la cantine
49 % dans leur famille, chez des amis ou « en pension »
32 % dans la cour ou sous le préau, d'un repas froid tiré du cartable.

Les cantines étaient rares jusqu'à la veille de la guerre. Les enfants du bourg et des villages proches rejoignaient leur foyer pour le déjeuner. Ceux dont les familles avaient les moyens de payer un repas chaud prenaient pension chez des amis, voire au restaurant local. Les

autres se contentaient d'un casse-croûte fait de pain, de fromage, d'un oeuf dur, parfois d'un peu de viande froide.

L'éducation

La plupart des élèves présentés au certificat d'études primaire (C.E.P.) obtenaient le diplôme mais les instituteurs ne présentaient pas les plus faibles.

67 % de l'échantillon aurait poursuivi des études au delà du C.E.P.. Ce chiffre paraît extrêmement élevé pour l'époque. Deux hypothèses peuvent être évoquées :

1 - Ce sont, parmi les destinataires du questionnaire, les plus instruits qui ont répondu.

2 - Les résistants avaient un niveau d'instruction supérieur à la moyenne.

Les deux hypothèses doivent, semble-t-il, être prises en compte. La première, parce qu'il a été observé que nombre d'adhérents de l'association (ils ont, hors exceptions, plus de 75 ans) s'expriment peu par écrit. La seconde, parce qu'elle peut laisser supposer que les plus instruits étaient les mieux informés et les plus portés à réagir contre Vichy et l'occupant.

Le critère niveau d'études ne semble pas avoir été pris en compte par les historiens qui se sont penchés sur la sociologie de la Résistance. Peut-être y a-t-il là un terrain à mieux explorer car, pour l'époque, les classiques catégories socioprofessionnelles (C.S.P.) ne sont pas toujours significatives.

Les établissements fréquentés après le C.E.P. traduisent les perspectives alors offertes aux enfants les plus doués et à ceux dont les familles souhaitent la poursuite des études. Le sous-échantillon constitué par les accédants à des études post-C.E.P. se répartit comme suit :

- 33 % : collège, cours complémentaire
- 29 % : E.P.S. (Bourganeuf et La Souterraine (garçons et filles), Guéret et Felletin (filles seulement).
- 16 % : lycées (Guéret et Aubusson)
- 20 % : écoles professionnelles.

Collège et Cours complémentaire (C.C.) préparent au Brevet élémentaire, pour les meilleurs élèves du C.C. au concours d'entrée à l'École Normale. Les E.P.S. ont sensiblement les mêmes objectifs mais, à la différence des cours complémentaires, elles ont un internat et le corps enseignant est constitué, pour l'essentiel, de professeurs, alors que celui des C.C. est uniquement composé d'instituteurs.

Les résistants de l'échantillon qui fréquentent le lycée, hors un non-creusois, sont tous enfants d'instituteurs. Ce constat traduit apparemment le voeu d'un enseignement unifié, projet que Jean Zay, ministre de l'Éducation nationale sous le Front populaire, n'avait pas pu concrétiser. Il le sera par Jérôme Carcopino, ministre de

Vichy, en 1941. La fille de l'un de ces enseignants note que les enfants d'instituteurs étaient alors considérés comme des « nantis », ce qui souligne le niveau de pauvreté, réel ou relatif, de la majorité des creusois.

Le langage parlé au foyer est souvent le patois.

50 % parlent uniquement le patois au foyer

37 % parlent uniquement le français

13 % parlent indifféremment le français et le patois

Le questionnaire ne demandait pas à ceux qui parlaient uniquement le français s'ils comprenaient le patois, ce qui était sans doute le cas pour la plupart. A noter que le patois pouvait différer selon les secteurs.

La nourriture familiale

L'étude confirme que les ruraux creusois vivent alors, pour l'essentiel, en autoconsommation. Ils fréquentent peu le boucher et le charcutier mais consomment le porc élevé et abattu sur l'exploitation, en grande partie mis au saloir et, pour le complément, transformé en charcuterie, la graisse fondue étant conservée à part. Le supplément de viande est fourni par la basse-cour : poules, oies, canards, lapins, etc.. La consommation de viande que fait apparaître l'enquête intègre l'ensemble des sources.

3 % ne mangent de la viande qu'une fois par semaine

38 % 2 fois

31 % 3 fois

3 % 4 fois

3 % 5 fois

1,5 % 7, fois c'est à dire tous les jours.

Ces chiffres, même si l'on admet une marge d'erreur en raison du décalage et du niveau social apparemment plus élevé que la moyenne, restent significatifs. La grande majorité des foyers ne consomment de la viande que deux ou trois fois par semaine.

Le repas du soir traduit, plus encore que le déjeuner, l'autoconsommation rurale. La nature de la soupe, base du dîner, varie selon les jours de la semaine et les périodes l'année. La somme des pourcentages dépasse donc largement 100.

82 % consomment de la soupe de légumes

34 % de la soupe au lait (pain taillé dans du lait chaud)

46 % des pommes de terre au lait

60 % des châtaignes au lait (l'hiver).

Les pommes de terre sont cuites dans l'eau salée, terminées « à l'étouffée ». Les châtaignes sont épluchées, ébouillantées, « blanchies » et terminées à l'étouffée, dans une marmite en fonte, le plus souvent dans l'âtre.

Le pain

Sa confection (maison-boulangier), la source de la farine et le mode de rémunération du boulangier étaient l'un

des points controversés qui ont conduit à l'enquête, laquelle a donné des résultats quelque peu surprenants mais identiques pour tous les secteurs géographiques du département.

Avant-guerre :

55 % des familles font et cuisent le pain à la maison
45 % s'approvisionnent au boulanger, payé dans 3 cas sur 4 (normal pour les non-agriculteurs), réglé par échange pain-farine dans 1 cas sur 4.

Durant la guerre

63 % des familles font et cuisent le pain à la maison
37 % s'approvisionnent auprès du boulanger. Le taux d'échange passe à 62 %

Il apparaît très nettement que le rationnement a conduit les agriculteurs :

- d'une part à remettre en service des fours abandonnés
- d'autre part à développer « l'échangisme », c'est à dire le retour au troc.

Le blé est confié au meunier qui se paye en farine, laquelle est transmise au boulanger qui fait de même en livrant, en général, 1 kg de pain pour 1 kg de farine, alors qu'avec un kg de farine il fait 1,3 kg de pain. Cet « échangisme » est très officiellement admis et dûment réglementé par des textes officiels. Les quotas seront toutefois souvent illégalement dépassés et **l'échangisme clandestin facilitera l'approvisionnement en pain des maquis.**

Équipement des foyers

Le confort est alors des plus rudimentaires. Dans l'échantillon :

- 84 % des foyers ont l'électricité
- 21 % l'eau courante (souvent par adduction propre)
- 79 % puisent l'eau au puits
- 79 % ont une cheminée (chauffage et cuisine)
- 42 % ont un poêle, en général en complément de la cheminée.

Il n'existe dans l'échantillon qu'une salle de bains et une seule douche (bricolée par l'instituteur dans son logement de fonction). L'hygiène est des plus rudimentaires. Les premières statistiques de l'INSEE, issues du recensement de 1946, sont un peu plus optimistes car elles intègrent davantage de logements urbains, sous-représentés dans l'échantillon.

La voiture : automobile et hippomobile.

- 6 automobiles seulement dans l'échantillon, dont 4 appartiennent aux instituteurs.
- 29 % des foyers ont une voiture à cheval ou à âne.

- 59 % des foyers n'ont aucun moyen de déplacement collectif.

T.S.F.

C'est ainsi que l'on nomme alors le poste de radio. Grosse surprise : l'échantillon fait apparaître un taux d'équipement très supérieur à ce que traduisent les statistiques ou évaluations d'époque.

59 % des foyers de l'échantillon auraient disposé, en 1939, d'une T.S.F. alors que dans 15 % des cas il n'est fait mention que d'une T.S.F. au village.

Georges Dauger, se référant à Tudesq et Cazenave, fait état de 10 000 récepteurs en Creuse en 1937, un pour 6 foyers, soit un taux d'équipement de l'ordre de 16 % . La progression de 16 à 59 % entre 1937 et 1939 paraît peu vraisemblable. Deux hypothèses peuvent être envisagées :

1 - Erreur dans la réponse au questionnaire (date d'équipement) ? Vraisemblable.

2 - Échantillon mieux équipé que la moyenne ce que pourrait justifier le niveau d'éducation au-dessus de la moyenne ?

Téléphone

Il n'est présent que dans 2 foyers sur 39. On le trouve au village dans 5 cas. Dans les autres, donc la très grande majorité, il faut aller dans un village voisin ou au bourg, à l'agence postale, pour téléphoner. Aujourd'hui, même en milieu rural, il y a au moins un poste par foyer.

Tels sont les enseignements recueillis.

Cette mini-enquête confirme et souvent complète les données statistiques existantes. Elle a le mérite de souligner certaines caractéristiques, désormais bien oubliées, de la vie à l'époque.

C'est cette Creuse rurale, mosaïque de petites parcelles de terre bordées de haies vives et reliées entre elles par des chemins creux, vivant en quasi-autarcie de la polyculture et de l'élevage, au mode de vie quelque peu archaïque, qui va accueillir d'abord de très nombreux réfugiés puis des proscrits, Juifs notamment, et enfin, dans ses maquis, nombre de jeunes fuyant les villes et les zones peu propices à la vie clandestine.

Ce sont ces Creusois, souvent individualistes mais accueillants pour qui sait gagner leur confiance, viscéralement attachés à leur terre, souvent pauvres voire très pauvres, jaloux de leur indépendance et de leur liberté, républicains et laïcs, épris de justice et d'équité, profondément patriotes, qui vont à leur manière s'opposer au régime de Vichy puis soutenir la Résistance. Ce sont ces jeunes creusois qui vont souvent déborder leurs aînés et s'engager dans l'action contre l'occupant.

NOUVELLE ENQUÊTE

L'intérêt qu'a révélé ce type de recherche va donner naissance à un nouveau projet. Son but : dépasser, là encore, les informations disponibles dans les sources classiques, en vue de connaître l'état d'esprit des creusois, notamment des jeunes d'alors, face aux problèmes qui se posent à eux à la veille de la guerre, leurs réactions face à la défaite puis au régime de Vichy. L'idéal serait évidemment de faire réaliser un sondage auprès de tous les creusois de plus de 70 ans mais, faute des moyens financiers nécessaires, une nouvelle mini-enquête devrait apporter d'utiles enseignements. Un questionnaire sera donc diffusé avec le prochain bulletin C.V.R..

CENTRE D'ÉTUDES DE LA RÉSISTANCE R. 5

Le projet de colloque prévu à Guéret le 13 novembre a dû être reporté car cette date était trop rapprochée de celle des « Rencontres d'Eymoutiers » programmées pour les 18 et 19.

La nouvelle date n'est pas encore arrêté. Le thème initialement retenu : « Les réseaux », devrait être complété par la mise au point d'une méthodologie commune à toutes les équipes appelées à travailler au projet de CD ROM.

LES RENCONTRES D'EYMOUTIERS

Initiées et organisées par la municipalité avec le concours de Michel Taubmann, journaliste à Arte, ces « rencontres-débats autour de la Résistance » avaient l'an dernier réuni un « plateau » exceptionnel avec les professeurs : Gérard Monédiaire et Pascal Plas de la faculté de Limoges, Gilbert Beaubatie (Tulle), Philippe Buton (université de Reims), Pierre Laborie (université de Toulouse) et Jean-Jacques Fouché directeur du Centre de la mémoire d'Oradour. Nous avons présenté un bref compte-rendu dans le numéro 14, en attendant la publication des actes.

Le thème des rencontres de 1999 sera : « **Le Limousin, terre de refuge et de persécution des Juifs** ». Au programme :

Vendredi 19 :

- Projection du film *Les guichets du Louvre* suivie d'un débat avec le réalisateur.

Samedi 20 :

- *Les Juifs en Limousin. Combien étaient-ils ? Quand sont-ils arrivés ? Que sont-ils devenus ?* Pascal Plas, professeur d'histoire, correspondant de l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP).

- *Les Juifs à Eymoutiers. La Rafle oubliée.* J.P. Faye maire-adjoint d'Eymoutiers.

- *Les Juifs à Oradour sur Glane. Des victimes parmi d'autres ?* J.J. Fouché, directeur du Mémorial d'Oradour.

- *Soudeille, un camp d'internement en Corrèze.* Mouny Estrade, historienne.

- *La Creuse terre d'asile pour les enfants juifs.* R. Castille, (ARSVH).

- *Les Juifs dans la région de Toulouse, 1940-1944* Max Lagarrigue, historien.

- *Les villages protestants dans les Cévennes.* Jacques Poujol, société d'histoire du protestantisme.

En soirée : projection du film de Lisa Gossels *Les enfants de Chabannes*, suivie d'un débat.

La presse régionale fera sans doute écho à ces rencontres. Les personnes intéressées peuvent se mettre en rapport avec la mairie d'Eymoutiers. Castille disposera de quelques invitations.

On ne saurait trop féliciter les organisateurs qui parviennent chaque année à mettre sur pied des rencontres de ce niveau dans un chef-lieu de canton de 2 500 habitants.

SERGE KLARSFELD A GUÉRET

Le président de l'association des Fils et filles de déportés juifs de France, par ailleurs historien et avocat, l'homme qui a traqué jusqu'en Allemagne les nazis responsables des déportations des Juifs de France et a révélé toutes les facettes du concours apporté par le régime de Vichy (les 4/5 des juifs exterminés furent arrêtés par des français, sur ordre français), Serge Klarsfeld est venu à Guéret le 29 octobre pour présenter et commenter *Le journal de Louis Aron*, dont il a assuré la publication.

Rappelons que Louis Aron fut le directeur de la « Maison israélienne de refuge pour l'enfance », initialement à Neuilly, repliée à Crocq le 1er septembre 1939, transférée à Chaumont, commune de Serre Bussière Vieille, le 1er août 1942, la propriété occupée aux Granges, à la sortie de Crocq, devant être évacuée au profit de la gendarmerie.

Louis Aron, juif de souche française, licencié es-sciences, officier de réserve de l'armée française, chevalier de la Légion d'honneur, a, avec sa femme, la charge d'une centaine de filles, enfants et adolescentes, confiées par des familles ou des mères démunies, parfois orphelines, parfois abandonnées. L'oeuvre qu'il dirige est à l'origine financée par des dons de personnes aisées, voire riches ou très riches. Elle se distingue de l'Oeuvre de secours aux enfants (O.S.E.), organisation internationale fondée en Russie, dirigée par des Juifs étrangers ou d'origine étrangère, qui s'occupe d'enfants pour la plupart étrangers, dont le financement provient pour une large part d'oeuvres ou associations caritatives américaines.

Après la création par Vichy, sur modèle allemand, de l'U.G.I.F.(Union générale des israélites de France) et la dissolution de toutes les oeuvres et associations juives, l'institution que dirigeait et que continuera de diriger Louis Aron est dissoute, fin avril 1942, et rattachée à la « 3ème direction Santé de l'U.G.I.F. ». Elle se trouve de ce fait placée sous l'autorité de responsables de l'O.S.E.. Alors que la décision est prise de disperser les enfants et de fermer les « maisons », Louis Aron s'efforce, parfois contre les directives de L'O.S.E., de conserver ses protégées et organise leur clandestinité avec le concours des populations locales. Le 25 août, date de libération de la Creuse, il fait fabriquer un drapeau tricolore et déclare « Il n'est plus dangereux d'être juif ». Un peu plus tard il parvient à faire diffuser un message radio à l'intention des familles de ses protégées « Toutes filles ont échappé aux persécutions allemandes ».

Louis Aron a méticuleusement tenu, durant tout son séjour en Creuse, un journal dans lequel il a noté jour après jour, les faits essentiels qui ont jalonné la vie du groupe dont il a la charge : la température, le soleil ou la pluie, la hauteur de la neige en hiver, mais aussi les mille et une astuces auxquelles il doit avoir recours pour nourrir ses pensionnaires, faire face aux pénuries diverses en matière d'habillement et de chaussures, de charbon et de bois de chauffage, ses démêlés avec l'administration, sa « main-mise » de fait sur la mairie de Serre Bussière Vieille, ses échanges de services avec les gendarmes, ses soucis financiers, etc.. Ce journal est une mine exceptionnelle d'informations sur la vie à l'époque.

Présentation par Serge Klarsfeld à l'Hôtel de ville de Guéret, sous la présidence de M. le préfet Féral, sur invitations, devant un public relativement restreint, ce qui est bien regrettable compte tenu de l'intérêt de l'ouvrage et de la personnalité du conférencier. Allocution du maire-adjoint, remplaçant le député-maire retenu par d'autres obligations, suivie de celle de Georges Sarre, d'origine creusoise mais sauf erreur député de Paris, qui s'attache à souligner le républicanisme laïc des creusois comme justification essentielle de leur attitude en général correcte vis à vis des Juifs. Opinion pour partie exacte mais quelque peu simpliste. Si la réalité historique était aussi évidente nos recherches auraient été grandement simplifiées.

Le colloque de 1996 a été présenté comme l'élément fondateur de la prise de conscience de la présence et du sort des Juifs en Creuse. En fait il n'était que le prolongement de travaux commencés dès la seconde moitié des années 80. De l'association qui, avec l'O.S.E., avait mené à bien le projet, il ne fut à aucun moment fait mention. Les noms de Michaud et de Dallier ne furent pas prononcés. Mme Michaud (qui était en Creuse) n'était pas invitée, de même que Mme Cerclier, pourtant un des principaux acteurs de la recherche. Curieuse occultation du travail de base au profit d'initiatives nouvelles visant à la transmission de la mémoire, comme si la mémoire pouvait transcender l'histoire.

L'exposé de Serge Klarsfeld fut en tous points remarquable. Avec des mots simples, il retraça le parcours de Louis Aron, souligna la richesse et l'originalité de sa personnalité, les méthodes et moyens qui lui permirent de sauver toutes ses protégées avec l'aide des populations creusaises. Le conférencier évoqua sobrement les points de désaccord qui opposèrent parfois Louis Aron et les responsables de l'O.S.E., soulignant que certaines divergences d'appréciations ne faisaient que traduire des concepts différents mais complémentaires d'une commune volonté de sauver les enfants dont ils avaient la responsabilité.

Serge Klarsfeld mit en relief le bon comportement général des creusois, relevant que le nombre des enfants déportés de Creuse se situe entre 1 et 2 % (alors que la moyenne nationale atteint 13,7 %). En moyenne générale (adultes + enfants) le taux de déportation se situe pour la Creuse entre 5 et 6 % (pour une moyenne nationale de 25 %). Cette réalité qui honore le département ne doit cependant pas exonérer l'administration au service du gouvernement de Vichy des rafles d'août 1942, c'est à dire avant occupation (53 déportés dont seulement 3 rescapés) et celles de février 1943 (81 déportés, aucun rescapé). Face à ces 134 déportés arrêtés par des Français, sur ordre français, il n'y eut qu'une trentaine d'arrestations suivies de déportation par les Allemands. En fonction de ces chiffres, la Creuse ne fait hélas pas mieux que la moyenne nationale : 4 déportés sur 5 arrêtés par des Français sur ordre français.

LE THEIL : UN LIEU DE MÉMOIRE BIEN PEU CONNU

Nous l'avions évoqué dans le numéro 13 d'octobre 1998, suite à un entretien qu'avait eu Michaud avec Joseph Fiséra, fondateur de la « Maison chrétienne franco-tchécoslovaque pour l'enfance », initialement installée à Vence, transférée en septembre 1943 au château du Theil, sur la commune de Saint Agnant près Crocq. Cette association accueillit des enfants tchécoslovaques et français, de toutes confessions, inclus des juifs, mais aussi des enfants juifs sortis des camps du midi, notamment Rivesaltes, confiés par l'Oeuvre de Secours aux l'Enfants (O.S.E.).

En Creuse elle fut protégée par le préfet Vasserot qui avait, le 14 juillet 1943, remplacé Jacques Henry, de sinistre mémoire.

Ce site et l'oeuvre qu'il accueillit sont encore bien mal connus en Creuse. M. J.P. Welzer, animateur de l'ex-association « Theil environnement », fils de Max Welzer, un des principaux responsables des enfants hébergés et protégés au Theil, évoqua avec émotion l'oeuvre qui les avait pris en charge, ses origines, ses missions, ses résultats. Il rappela ses débuts à Vence,

dans les Alpes Maritimes alors sous occupation italienne, les protections officielles dont elle bénéficia, son transfert dans l'urgence lorsque les allemands remplacèrent les Italiens, son arrivée en Creuse où elle retrouva le préfet Vasserot.

Il rendit hommage à celles et ceux qui s'occupèrent des enfants, de leur vie matérielle et de leur enseignement mais aussi à la population de Saint Agnant près Crocq et des villages environnants, au maire et à la municipalité de l'époque, tout spécialement à la secrétaire de mairie qui facilita les formalités officielles et établit les faux papiers indispensables.

M. Welzer rappela ensuite le départ, après la libération, pour la région de Bayonne puis le relais de l'action purement humanitaire par l'action civique, la création de Centre de coopération culturelle et sociale (C.C.C.S.) qui visait à promouvoir la fraternité entre enfants de toutes nationalités, de toutes origines et de toutes confessions.

Une « ancienne du Theil », Alice Forestier, évoqua avec émotion et humour son séjour en Creuse, la peur des enfants hébergés au château, mais aussi leurs découvertes et leurs joies, le souvenir chaleureux qu'elle garde des responsables et des enseignants.

Renée Ganet, l'ex-secrétaire de mairie, trop émue pour parler, laissa à son mari le soin de lire un texte évoquant ses angoisses d'alors, lorsqu'elle faisait ce qu'il lui était interdit de faire, laissant deviner le courage qu'il lui fallut pour dominer ses tourments.

M. le préfet Féral, avant d'inaugurer officiellement la stèle qui rappelle les faits, tint à souligner le bon comportement des creusois qu'il constate chaque fois que des enfants furent en danger, quelle que soit leur nationalité, leur race et leur religion. Il affirma sa volonté de promouvoir dans le département un ou plusieurs centres de mémoire afin que les jeunes générations prennent conscience d'un passé encore récent.

Précisons que le château du Theil fut cédé par sa propriétaire, en 1952, à la commune du Perreux sur Marne pour y organiser des colonies de vacances. Repris en 1985 par le C.C.C.S qui assura la rénovation des bâtiments et du parc, il continua d'accueillir des enfants, entre autres ceux de Coluche et de Daniel Guichard. La rentabilité devenant aléatoire, il dut être cédé en 1997. Malgré les efforts entrepris pour sauvegarder ce lieu de mémoire, la reprise du site par une structure départementale ne pût aboutir. Le Theil a été racheté par des anglais et est devenu propriété privée. La Creuse qui ne parvient pas à garder ses habitants et tout spécialement ses enfants n'est pas davantage en mesure de conserver son patrimoine.

L'association « Theil Environnement » a été dissoute en avril dernier. Elle a réparti le modeste actif dont elle disposait entre divers organismes à vocation culturelle.

Notre association a été parmi les bénéficiaires. Elle renouvelle sa gratitude.

HISTOIRE. MÉMOIRE. LÉGENDE

L'histoire devrait s'apprendre à l'école mais hors quelques options elle est une discipline souvent considérée comme mineure. Le sujet du bac 99 évoquant Pétain, de Gaulle et Jean Moulin aurait, selon un correcteur (d'un département voisin de la Creuse), fait apparaître dans environ 30 % des copies, de regrettables confusion entre les rôles respectifs de ces personnages hautement symboliques, à des titres divers évidemment. Si l'on admet que l'histoire a pour vocation de contribuer à la formation civique des jeunes générations il y a lieu d'être inquiet.

La mémoire est officiellement très à la mode. Dans le numéro 15 nous nous interrogeons sur les raisons, la justification et les conséquences de ce soudain intérêt, sur le sens à donner à cette mémoire « en promotion », sur ses relations avec l'histoire. Peut-on, doit-on diffuser une mémoire officielle fabriquée à la carte ? Une mémoire d'opportunité ou d'autosatisfaction, en marge de l'histoire ?

Depuis bientôt dix ans qu'existe ce bulletin il n'est pas de numéro qui ne mette en relief les limites, voire les errements de la mémoire, qu'elle soit individuelle ou collective. Nous avons maintes fois montré, par l'exemple, l'évidente fragilité du témoignage et souligné les dangers d'une mémoire par nature sélective, souvent infidèle et rarement neutre, influencée par le contexte du moment, construite ou reconstruite au fil du temps en fonctions d'opinions, d'engagements, de lectures de textes erronés ou mal assimilés.

En ignorant la rigueur et l'éthique qu'impose l'histoire ne risque-t-on pas de baptiser mémoire ce qui n'est que légende, interprétation, voire falsification de la réalité ? S'il suffit de parler devant un micro ou une caméra pour laisser une trace dans la mémoire, de quel fatras d'erreurs, de récits tendancieux sinon mensongers, de gloire autoproclamée, ne va-t-on pas l'encombrer !

La sauvegarde et la transmission de la mémoire comme celles de l'histoire n'est pas affaire d'amateurs, fussent-ils officiels. Simple exemple : *Les Chemins de la mémoire*, édités sous l'égide du Secrétariat à la défense chargé des Anciens combattants, nous gratifie périodiquement de quelques « perles » ; le dernier numéro confond la « brigade » Jesser, qui n'était qu'un groupement, dont la composition et les missions sont bien connus de tout ceux qui s'intéressent à l'histoire des régions 5 et 6, en tout état de cause faciles à vérifier, avec le groupement Ottenbacher dont les objectifs étaient complémentaires mais la composition et le champ d'opérations différents.

Quant aux légendes que nous avons maintes fois dénoncées, qu'il s'agisse des bombardements du 19 juin 1940 par « les Italiens », de la libération puis le la réoccupation de Guéret les 7 et 9 juin, de la présence de la Das Reich à Aubusson et La Souterraine, de la confusion entre S.S. et Wermacht, entre M.B.F. et O.K.W., des faits les plus significatifs qui ont jalonné la Résistance : le sabotage du viaduc de Busseau et certaines embuscades, etc., revendiqués par nombre de « héros » qui n'y ont pas participé, la mémoire non seulement n'a pas à en garder trace mais bien au contraire le devoir de les évacuer.

La légende n'est évidemment pas une spécialité creusoise. Lors d'une conférence donnée récemment à Chateauponsac, Jean Sénamaud, responsable A.S. du secteur nord de la Haute-Vienne, vice-président national de l'A.N.A.C.R., homme pondéré et réaliste, a évoqué le récit, fait en sa présence, par un grand-père à son petit-fils ébloui, de son combat héroïque lors d'un accrochage ... auquel il n'avait pas participé.

Il est des exemples identiques en Creuse que la légende a inscrit dans la mémoire. Ce n'est parce que les principaux acteurs sont disparus qu'il est aujourd'hui possible de se forger « un palmarès », de croire que l'on a fait ce que l'on aurait dû faire, d'oublier ses trahisons voire ses erreurs et leurs conséquences, de confondre intentions et actions, de prétendre relayer sur le devant de la scène ceux qui ne sont plus.

En 1945, quand nous avons quitté l'uniforme et sommes rentrés en Creuse, nous avons découvert une nouvelle Résistance, très officiellement installée dans sa légende, une Résistance dans laquelle nous ne reconnaissons pas celle que nous avons vécue, ce qui conduisit François à prononcer la fameuse phrase si souvent rappelée : « Messieurs, vous dont j'ai vu naître et grandir les responsabilités et les honneurs ... souvenez-vous. ». Par la suite, la dispersion hors du département de nombre de ceux qui avaient été les animateurs ou les chefs a permis l'émergence d'une nouvelle phalange de héros qui se sont attribués les mérites des absents. Aujourd'hui comme hier et demain sans doute, il se trouvera toujours des « bonnes volontés » pour prendre le relais. La nature, c'est un phénomène bien connu, a horreur du vide.

L'ADMINISTRATION MILITAIRE ALLEMANDE EN FRANCE (Militärbefehlshaber in Frankreich ou M.B.F.)

Sous ce titre, Alain Chazette, qui s'intéresse à nos travaux et nous fait profiter de sa connaissance de l'armée allemande dans la France occupée, dont il est un des meilleurs spécialistes, a publié au début de l'année dans « 39-45 » un important dossier sur le M.B.F., son organisation, son commandement (noms, grades et photos des principaux responsables), ses structures, l'implantation au fil du temps de ses unités, leurs

missions et activités, tout spécialement les opérations menées contre la Résistance.

Rappelons qu'au moment du débarquement, le M.B.F. est dirigé par le général Heinrich Von Stulpnagel (relevé de ses fonctions après l'attentat contre Hitler). Du point de vue militaire, il est sous les ordres de l'O.B. West (haut commandement à l'Ouest) poste alors occupé par le maréchal Von Rundstedt mais, pour les questions relatives à l'administration et à l'utilisation stratégique du territoire, le M.B.F. relève de l'O.K.W. (commandement suprême des forces armées), en fait de Hitler.

En France, la zone sud (ex-zone libre) est sous l'autorité du H.G.S.F. (haut commandement sud France) duquel dépendent 4 H.V.S. (État-major principal de liaison ou E.M.P.). La Creuse est dotée d'un V.S. (état major de liaison : E.M.L. 896 à Guéret), lequel relève du H.V.S. 588 (de Clermont-Ferrand, commandé par le général Von Brodowski qui a sous son autorité l'Auvergne et Limousin, les régions 5 et 6 pour la Résistance.

Les E.M.L. ont à leur disposition des éléments de feldgendarmerie. Les E.M.P. disposent de forces dites de sécurité, renforcées par les unités de « volontaires de l'Est » et si nécessaire de formations dépendant du H.G.S.F. En cas de besoin, les E.M.P. peuvent recevoir l'appui temporaire d'unités relevant de l'O.B. West telles, dans nos régions, la 189ème division de réserve et la 2ème DB S.S. Das Reich, en juin 1944.

Ces rappels peuvent paraître un peu compliqués mais ils sont essentiels pour qui veut comprendre la genèse et la conduite des opérations contre les maquis. Ils sont mentionnés dans le K.T.B. (journal de marche) de l'E.M.P. 588, précisés et commentés dans les ouvrages d'Eugène Martres concernant le Cantal et de manière plus générale l'Auvergne (Voir bulletin N° 14).

Alain Chazette s'est attaché, comme Eugène Martres, à la connaissance des forces constituées sous forme de groupements, de manière souvent ponctuelle, pour lutter contre les maquis, baptisées parfois, de manière impropre, brigade (Jesser) ou division (Brehmer) du nom du général qui les commande.

Ratissage en Dordogne

La « division » Brehmer n'est pas intervenue en Creuse. Elle a surtout opéré en Dordogne, avant le débarquement, car la Résistance y fut plus précocement armée et active que dans notre département. Comme le groupement Jesser plus tard, la « division » Brehmer était, nous apprend Alain Chazette, constituée d'une kyrielle d'unités éparses, regroupées pour la circonstance : deux régiments de sécurité (1 et 5), une compagnie antichars, une unité de « flack », une compagnie de reconnaissance avec véhicules blindés, une compagnie de gendarmes, un bataillon géorgien, des éléments de feldgendarmerie, etc.. Au total, environ 6

000 hommes (le double du groupement Jesser). Comme ce dernier, la « division » Brehmer possède des éléments blindés et des « Volontaires de l'Est » mais elle n'a pas, hors une compagnie, d'unité spécialement formée et équipée comme le R. 1 000. Elle est assistée par des officiers du S.D. qui assurent la liaison avec le K.S.D. de Limoges.

Alain Chazette insiste sur la tactique de Brehmer : « Le plan Brehmer est simple, chaque nouveau jour un secteur différent est exploré puis ratissé de long en large et les personnes suspectes sont alors arrêtées et transférées après interrogatoire. Ce plan, efficace, a pour unique but de réaliser une fouille méticuleuse, en règle, de toute la région, permettant ainsi de mettre hors de combat toutes les formations de résistants installées dans le département. Les colonnes allemandes principales sont alors envoyées simultanément dans plusieurs directions et le P.C. Opérations de chaque détachement s'installe dans le bourg le plus important. A partir de celui-ci partent des petites colonnes très mobiles qui ratissent méthodiquement la campagne et les hameaux environnants à la recherche des résistants. ... On recherche, on perquisitionne, on brûle, on pille et cela sans relâche » ...

Ce sont ces mêmes méthodes que Jesser utilisera un peu plus tard en Creuse. Il n'a donc apparemment rien inventé. Tout au plus perfectionné car il dispose d'une unité très spécialisée, équipée et formée pour la lutte contre les parachutistes et les maquis, dotée de véhicules rapides : le R 1 000 ou Mot 1 000 auquel le AA 1 000 apporte un complément en blindés légers et en artillerie légère.

Les pertes infligées à la Résistance en Dordogne par la « division » Brehmer : tués au combat, fusillés, déportés, incendies et destructions diverses, furent très lourdes car les maquis n'avaient pas les moyens nécessaires pour résister à de tels adversaires. Comme nous un peu plus tard face à Jesser, ils manquaient d'armes lourdes, de technicité, de moyens de communication radio, etc.. Seules, la connaissance du terrain et l'aptitude au camouflage limitèrent le nombre des victimes. Roger Ranoux dans *La Résistance en Dordogne*, fait mention de 271 victimes civiles dans 58 communes de 17 cantons. Le passage de la « division » Brehmer est jalonné par les drames de Brantome, Sainte Marie de Chignac, Rouffignac, Terrasson, etc.. Les ruines de Rouffignac, localité entièrement détruite par le feu préfigurent étrangement celles d'Oradour, un peu plus tard.

En Creuse.

Le ratissage de Jesser au cours de la seconde quinzaine de juillet fut lui aussi lourd de conséquences mais il n'y eut pas en Creuse l'équivalent de Rouffignac. Même avec un recul de plus 50 ans il est toujours difficile de chiffrer avec précision le nombre des victimes : tués au combat, fusillés, déportés et plus encore de distinguer

les victimes « militaires » (officiellement incorporées dans les unités des F.F.I.), les victimes civiles appartenant à la Résistance ou ayant simplement aidé des résistants et les victimes sans lien réel avec la résistance, tuées ou déportées au hasard du ratissage.

Concernant les maquis, là où les consignes furent strictement appliquées, les unités expérimentées et bien encadrées ne subirent que des pertes limitées, hors cas de dénonciation comme à Cosnat. Il faut évidemment se garder d'apprécier les faits avec les yeux et les connaissances d'aujourd'hui. Il est un peu trop facile de critiquer à la lumière de ce que la recherche a révélé, à posteriori, des objectifs et des moyens de l'adversaire et de conclure ensuite doctement : « Y avait qu'à » ou « Il aurait fallu que » ... , les meilleurs stratèges étant évidemment ceux qui n'étaient pas sur le terrain.

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION 2 000

Il aura pour thème :

L'univers concentrationnaire nazi.

Les camps de concentration et d'extermination font partie intégrante du système totalitaire nazi. Quelles furent les causes, le fonctionnement et les conséquences de ce phénomène concentrationnaire.

Ce thème est proche de ceux de 1991 et 1995. Il précise toutefois des notions qui n'étaient qu'implicites dans les précédents : « système totalitaire nazi ; cause fonctionnement, conséquences du phénomène concentrationnaire ».

Le Comité Creusois s'est réuni une première fois le 1er octobre. Il est apparu que le texte élaboré alors par Mme Jammet prenait déjà en compte l'essentiel de ces notions et n'appelait qu'une mise à jour. Une seconde réunion de mise au point s'est tenue le 3 novembre. Comme les précédentes années, l'Académie assurera le transfert de l'audiovisuel sur le cyber réseau de l'Éducation nationale.

Ce type de sujet intéresse toujours beaucoup les élèves et une participation importante est attendue, tant dans les lycées que dans les collèges.

L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE NAZI

C'est le thème général du concours de la Résistance. Par ailleurs, les récentes péripéties du procès Papon ont remis au premier plan de l'actualité l'aide apportée par les autorités de Vichy à la déportation, suivie d'extermination, des Juifs de France.

Le tragique bilan

On connaît désormais, avec une relative précision, le sort des déportés de France.

Au total : 141 000 dont 115 000 auraient péri :

- 76 000 déportés juifs dont près de 11 000 enfants, soit 25 % de la communauté juive vivant en France, pour les 4/5 arrêtés par des français sur ordre français. 2 300 rescapés (3 %) dont 800 femmes.

Aux Juifs victimes des camps nazis, il faut ajouter environ 3 000 morts de maladie et de malnutrition dans les camps français, les « camps de la honte », tels Gurs, Rivesaltes, Noé, etc..

- 66 000 déportés (non-juifs) dont 42 000 résistants. 23 000 rescapés soit environ 35 %.

Pour la Creuse le nombre des déportés serait de l'ordre de 440 soit :

- 270 déportés résistants, politiques et divers, environ, dont 140 décédés dans les camps et 130 rescapés. A ce jour, moins de vingt survivants.

- 170 déportés juifs dont une vingtaine d'enfants. 3 rescapés seulement. A ce jour deux survivants.

Mieux que toute commentaire, ci-après, l'émouvante allocution prononcée par Henri Wolf, rescapé d'Auschwitz, le 16 juillet dernier à Guéret, lors de la cérémonie officielle commémorant les persécutions racistes et antisémites.

Auschwitz : Henri Wolf témoigne

« Les aléas du destin ont voulu que pendant l'exode de 1940, notre vieille voiture rende l'âme en Creuse, dans un tout petit village, aux Combes, commune de Saint Hilaire le Château. Nous y sommes restés pendant deux ans, ma mère et moi. Mon père avait été requis dans ce qu'ils appelaient les G.T.E. ou groupements de travailleurs étrangers. En pratique les travaux forcés. Épisode très peu connu car très peu glorieux.

Les habitants des Combes -13 familles- nous ont cédé une maison, un lopin de terre, du bois. Ils nous ont soutenus, respectés, offert leur amitié et leur coeur. Ce fut pour nous un havre de paix dans cette Creuse, terre d'accueil pour de nombreux proscrits, qui recueillit tant d'enfants juifs : ceux de l'O.R.T., de l'O.S.E., des éclaireurs israélites. Elle leur tendit la main et sauva la plupart.

La Creuse faisait partie de la zone non-occupée par les Allemands. Nous étions en zone libre. Nous ne portions pas l'étoile jaune, ce signe d'infamie. Nous n'étions pas soumis au même statut que les Juifs de zone occupée.

Mais le temps du mépris était venu. Nous étions assignés à résidence, requis pour certains travaux, obligés de nous présenter à la gendarmerie où, le moins que l'on puisse dire, tous les prétextes à humiliation étaient bons.

Jusqu'au 26 août 1942, date dont on a beaucoup parlé lors du procès Papon. Ce jour-là, sur ordre du gouvernement de Vichy, près de 10 000 Juifs furent livrés aux Allemands. Je rappelle que ce furent les seuls Juifs en Europe envoyés en camp d'extermination après avoir été arrêtés sur un territoire non-occupé par les Allemands.

Ils sont venus vers 4 heures du matin, les gendarmes de Pontarion. Nous eûmes droit à 20 minutes pour nous préparer et à une seule valise. Première destination : Nexon, via Boussac.

Nexon, camp français et antichambre d'Auschwitz, comme il y en eut 85, environ, à la fin de la guerre. Nous y sommes restés une journée, le temps d'y voir arriver un émissaire du gouvernement qui nous a assuré que nous partions en Pologne pour travailler la terre et que les familles ne seraient pas séparées. Ce qui fit dire à ma mère, soulagée, « l'essentiel c'est que nous restions ensemble ».

Bien des années plus tard, j'ai compris la démarche de ce fonctionnaire de Vichy qui fut aussi celle de la S.S. dans les camps d'extermination : rassurer, endormir la méfiance, jusqu'à l'ultime ...

Ensuite il y eut Drancy. Nous n'y sommes restés que quelques heures. Et, le 29, le voyage vers l'enfer pour moi. Le voyage vers la mort immédiate pour ma mère. Trois jours et quatre nuits de train, enfants, femmes et hommes entassés, une centaine par wagon à bestiaux. Dans un coin deux seaux, l'un contenant de l'eau, l'autre servant de tinette. En cette fin d'été la chaleur et la puanteur étaient infernales.

29 août 1942. Convoi N° 26 . 1 006 Juifs au départ. 988 survivants à l'arrivée. 18 morts pendant le trajet. Il y avait beaucoup d'enfants, beaucoup de vieilles personnes. Les S.S. ont ouvert les portes des wagons, fait sortir 27 femmes très jeunes et 12 hommes aussi très jeunes. Ils ont refermé les wagons. Dernier regard de ma mère. Le reste du convoi a été gazé le jour même.

La question qui nous hante, nous les rescapés de là-bas, est : Comment cela a-t-il pu se produire ? Comment peut-on concilier l'inconciliable ? Quelle rapport peut-il y avoir entre la France, pays des droits de l'homme, cette France aux trois grandes lumières : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, et Auschwitz, cette blessure, cette malédiction où fut profanée l'humanité ?

Il ne peut, il ne devrait pas y en avoir.

Et aussi ces deux autres questions sans réponses : Pourquoi l'ordre d'extermination de tout un peuple a-t-il été donné ? Pourquoi la France de ce temps a-t-elle aidé à cette extermination ?

Je me souviens de ce néant que furent les 1 000 jours passés là-bas. De cet univers qui engloutissait les êtres et les âmes. Du froid, de la faim, de la peur, des cris, des coups. Un univers où tout était irréel. Les valeurs morales, notre éducation, notre passé s'étaient évanouis. Restaient seulement le camp d'extermination et la société concentrationnaire avec ses lois, ses règles, son langage, sa hiérarchie, dans une certaine mesure sa morale, et bien sûr sa terreur.

S'intégrer, s'adapter ou disparaître. J'avais 16 ans, je me suis adapté. Ceux qui sont rentrés avaient mon âge.

Sheakespeare a dit : « C'est dans le monde des rêves que réside tout le pouvoir ». Pour mes frères de misère et pour moi, ce fut le pouvoir de l'oubli. Par le rêve nous sortions de l'enfer. Le rêve était notre liberté. La seule. Et à cette seule branche qui nous maintenait hors de l'horreur quotidienne nous nous sommes accrochés. La nuit, la chape de chagrin et de fatigue nous écrasait mais dans les très rares moments où nous pouvions parler, par la magie du rêve, pendant de courts instants, ensemble nous nous évadions. Qu'elle sera belle la vie quand nous rentrerons ! Nous mangerons à notre faim, nous réapprendrons à rire, nous n'aurons plus froid, le soleil brillera. Et nous serons ensemble, tous et toujours ensemble, mes frères de misère et moi. Paradoxalement, Auschwitz a été une leçon de tolérance. La vie là-bas nous a appris à accepter toutes les croyances, à mieux nous connaître, à refuser tout tabou, à mieux nous apprécier, à percevoir le monde sous cette autre dimension : LA FRATERNITÉ.

Nous pensions que nous ne reviendrions pas. Nous avons perdu l'habitude d'espérer. La mince frange qui séparait la vie de la mort était tellement ténue !

Un petit groupe, un groupuscule, a pourtant tenu. Inconsciemment, nous avons continué la lutte pour notre survie. Notre but : tenir jusqu'au soir et le soir tenir jusqu'au lendemain soir.

Nous avons perdu notre nom, notre identité, perdu nos repères. Nous n'étions plus des êtres humains ; nous étions des « stuck », des pièces inutiles selon la logique hitlérienne, seulement des numéros tatoués sur l'avant-bras gauche.

Le 28 avril 1945 a vu la fin de mon voyage vers la mort. La libération.

Pour la majorité d'entre nous, le retour a été un calvaire. Quelques-uns, très peu, ont retrouvé la chaleur d'un foyer, une famille. Pour eux le retour fut relativement facile. Mais pour la plupart, pour ceux qui comme moi n'ont rien retrouvé, ce fut une époque noire, une réinsertion, longue, difficile, douloureuse.

Nous sommes revenus désespérés, très malades : la tuberculose, des séquelles de typhus, de diphtérie nous ravageaient.

En rentrant, nous pensions renouer avec le passé, retrouver une identité profondément altérée par trois ans de camp. Nous avons été confrontés à une société incrédule, inapte à nous comprendre. Personne n'était prêt à écouter l'indicible, l'inracontable, l'inimaginable. Alors, pendant des décennies, nous n'avons pas parlé.

L'univers concentrationnaire était ce qu'il était mais c'était devenu mon monde. A mon retour, il n'y avait plus rien. La réadaptation dans la société qui était redevenue la mienne a été longue car, sans foyer, sans métier, sans argent, vêtu des hardes que l'on nous avait distribuées, sans repère auquel m'accrocher.

Je n'ai pas été longtemps seul. J'ai retrouvé ma famille, ma seule famille : mes compagnons de là-bas. Nous nous sommes regroupés, soutenus. Au près d'eux j'ai retrouvé la chaleur, l'amitié qui me manquaient tant. Nous étions libres et ensemble !

Nous n'avions plus à avoir peur. Nous n'avions plus faim ni froid. L'ombre de la mort s'estompait. Nous avons découvert avec une sensibilité, une acuité décuplée, la beauté du jour, du soleil, le parfum des fleurs, que la nuit pouvait être douce. Nous en rêvions là-bas mais nous avons oublié que la beauté de la vie pouvait encore exister.

Nous avons eu beaucoup de mal à nous réintégrer. Cela s'est fait difficilement, par petites étapes. La lutte pour rejoindre une société qui se désintéressait totalement de nous a été longue et pénible mais la vie a peu à peu repris le rythme interrompu par la SHOAH.

Plus de 50 ans se sont écoulés. Mes compagnons des années noires font toujours partie de ma vie. Cette fraternité qui nous a tant soudés ne s'est pas érodée. Leurs joies sont mes joies et leurs douleurs sont miennes. Nous avons des enfants et des petits-enfants qui sont notre joie de vivre. Et qui sont aussi notre revanche, à nous les survivants. Ils ne nous ont pas tous exterminés, notre descendance en témoigne.

Nous avons réintégré le monde qui nous entoure. Pas totalement cependant. Une partie de nous reste ancrée à jamais dans les sinistres plaines de Silésie.

Nous ne devons pas nous taire. Nous qui sommes les maillons de la transmission de la mémoire de l'holocauste, nous refusons qu'Auschwitz soit oublié. Le souvenir de l'immense tragédie qui nous frappa ne nous a jamais quittés.

Nous ne voulons pas banaliser la Shoah et encore moins banaliser le mal mais, mémoires vivantes de ce que furent les camps d'extermination, nous luttons contre tout ce qui peut rappeler une purification ethnique, contre tout atteinte aux droits élémentaires de l'homme.

Nous craignons que la montée de l'intolérance et les effets pervers du nazisme resurgissent au grand jour. Je crains que ce qu'a prédit Primo Levi : « Cela est arrivé. Cela peut donc arriver encore ». Mais je veux croire, envers et contre tout, qu'il n'y aura plus d'holocauste, que tout un chacun pourra vivre en paix, jouir des beautés de la vie, que ces rêves qui nous ont tant soutenus pourront se réaliser.

Peut-être n'est-ce qu'un voeu pieux. Peut-être faut-il croire ce vieil adage qui affirme que celui qui ne croit pas aux miracles n'est pas réaliste . Moi je veux être réaliste et croire aux miracles. Comme je crois que nous les rescapés du massacre, nous qui ne sommes ni la légende ni l'histoire, avons donné au monde une grande leçon de vie. Un hymne à la vie et un hymne à la fraternité.

A méditer.

VIVRE AVEC SON TEMPS

@mail. Confirmation de l'adresse **arsvh@Wanadoo.fr**
A n'utiliser qu'à partir du 1er décembre.

Site Internet. En préparation. Dans un premier temps, il devrait accueillir le dossier de Michaud : «1940-1944. Quelques aspects de l'histoire de la Creuse » avec des illustrations et une cartographie.

Le prochain numéro ne sortira qu'en janvier. Bonnes fêtes et Bonne année 2 000 !

Association régie par la loi du 1er juillet 1901
Pdt : R. CASTILLE La Combe 23300 VAREILLES Tél. : 05 55 63 01 01
Secrétaire : S. CERCLIER 3 rue d'Armagnac 23000 GUÉRET
Tél : 05 55 52 73 19.

